NANDRIN
Carrefour

Le périodique communal de Nandrin Été 2014

www.nandrin.be

Ancienne buvette

Fondations nouveau bâtiment

Avant les terrains synthétiques

Vestiaires modernes et confortables

Nouvelles infrastructures et parking

Fondations des nouveaux terrains

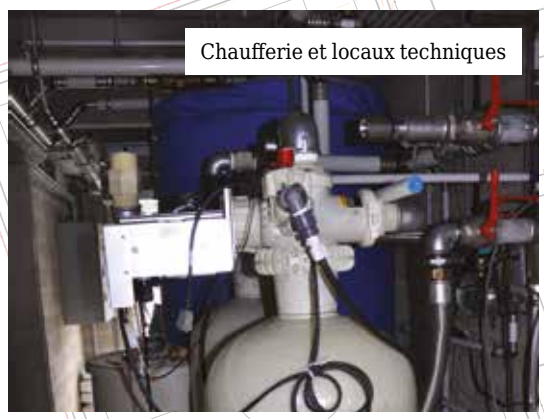

Chaufferie et locaux techniques

Finition de la grande salle - cafétéria

Terrain technique 57x96m - terrain classique 66x106m

Le Mot du Bourgmestre

Difficile de l'ignorer : 2014 est une année de Coupe du Monde de football !

A Nandrin aussi, nous aurons notre petite part de Mondial. Tout d'abord les 4 matches des 1/4 de finale de cette Coupe du Monde brésilienne seront retransmis sur écran géant durant la kermesse de Saint-Séverin, Place Gonda. Cela se passera les vendredis 04 juillet et samedi 05 juillet à partir de 18h00.

Enfin, les nouvelles infrastructures du Pery seront enfin totalement opérationnelles pour entamer la saison 2014-2015 qui démarrera mi-août. C'est, au décompte final, un montant de 2,675 millions d'euros (1,307 million d'euros de subsides de la Région Wallonne et de la Province de Liège pour 1,368 million d'euros de part communale) qui auront été engagés pour créer dans notre entité une structure sportive de grande qualité et à vocation supracommunale. Il appartiendra désormais à la structure de gestion composée de représentants communaux et de représentants du club de faire vivre au mieux ce superbe investissement.

Autre sujet sensible : la sécurité routière. J'ai eu l'occasion de rencontrer nombre d'entre vous durant ce mois de mai et il est un sujet sur lequel vous avez été très nombreux à m'interpeller : la vitesse ressentie comme excessive des véhicules dans votre rue.

Différentes actions vont être menées à partir de cet été, bien sûr, liées au statut de la voirie (route régionale, voirie de transit, voirie locale...) : signalisation routière renforcée, pose de chicanes temporaires, aménagements ralentisseurs, marquages routiers, radars avertisseurs, radar répressif... Une réflexion quartier par quartier, village par village se fera en concertation avec les riverains directs.

Dans cet esprit, nous terminons par un double rappel à la prudence : limiter sa vitesse lors de ses déplacements auto, en nous rappelant que, les enfants peuvent jouer près des voiries ou que vous pourriez croiser un charroi agricole important.

Je vous souhaite de bonnes vacances d'été.

Michel Lemmens,
Votre Bourgmestre

Le grand terrain et sa tribune

Sommaire

Mémento téléphonique / Vos élus / Le mot du Bourgmestre	3 & 4
Les brèves du conseil communal	5
Focus : aménagement du territoire et mobilité C.C.A.T.M	6 à 7
Écoles & stages d'été	8 à 12
Produits locaux	13
Jeunesse : survie en festival	14
Festivals de musique à Nandrin	15
Territoires de la Mémoire - Article 27	16
Bibliothèque	17
Sports & loisirs	18 à 21
Environnement : Nouvelle législation «pesticides» en Wallonie - Fauchage tardif - Plan communal de développement de la nature - Tri des déchets	22 & 23
Notre commune autrefois et aujourd'hui	24 & 25
État-civil	26
Agenda - Cancer du sein prévention	27
Journées du patrimoine 2014	28

Pour vos transports vers le parc à conteneur, l'administration communale met à votre disposition des filets pour remorques au prix de 10 € (Place Ovide Musin, 3 à Nandrin)

Votre association ou votre club souhaite diffuser de l'information dans le bulletin communal ?

Envoyez vos articles et photos pour le 20 août au plus tard à l'adresse : olivier.hermia@nandrin.be - info : lundi & mardi 085/24.18.60

Memento téléphonique

Maison communale	085/51.94.90
Nandrin santé	04/372.11.20
Parc à conteneurs	04/372.07.29
Poste de Nandrin	085/51.96.65
École com. de Villers	085/51.12.33
École com. de St.-Séverin	04/371.41.35
École St.-Martin	085/51.21.28
Accueil temps libre	0474/760.544
Police de proximité	085/51.27.10
Zone de police Condroz	085/41.03.30
Urgence / SOS	112
Pompiers de Huy	085/27.10.00
Croix Rouge	04/383.64.36
Les Alcooliques Anonymes	078/15.25.56

CPAS

Général	085/27.44.60
Fax	085/51.26.81
Services administratifs	085/27.44.60 et 61
Service maintien domicile	085/27.44.62
Service social	085/27.44.64
Service guidance budget	085/27.44.62
Service pension	085/27.44.63
Candidat réfugié politique	085/27.44.64
Service énergie	085/27.44.63
Allocations handicapés et logement	085/27.44.65

L' administration communale

Du lundi au vendredi de 9h à 12h
Le mercredi de 13h30 à 15h30
Le jeudi de 18h à 20h

Fermetures

*Lundi	21/07/2014
*Vendredi	15/08/2014
*Lundi	3/11/2014
*Mardi	4/11/2014
Mardi	11/11/2014
Jeudi	25/12/2014
*Vendredi	26/12/2014

*** Pour ces jours, et en cas d'urgence « déclaration de décès » uniquement, veuillez prendre contact avec la permanence de 9h à 12h au 085/51.94.76**

Les Échevins

Michel LEMMENS 085/51.94.95 - 085/51.35.91
Bourgmestre, Etat civil, Budget et Finances, Police, Cultes, Population, Associations patriotiques , Prévention-Sécurité, Informatique.
michel.lemmens@nandrin.be

Daniel POLLAIN 0473/71.39.56 - 085/51.17.67
Enseignement, Accueil extra scolaire, Accueil temps libre, Intergénérationnel, 3ème âge, Culture, Logement, Jumelages, Gestion des Ressources Humaines.
daniel.pollain@nandrin.be

Anne de POTTER 04/371.27.82
Environnement, Communication, Relations avec les associations, Projets trans communaux, Jeunesse, participation.
anne.depotter@nandrin.be

Charlotte TILMAN 0479/23.79.84
Aménagement du territoire, Urbanisme, Mobilité, Permis d'environnement, Développement local, Energie, Commerce.
charlotte.tilman@nandrin.be

Henri DEHARENG 085/51.18.16 - 0473/32.48.64
Travaux publics, Marchés publics, Tourisme, Patrimoine, Sports, Agriculture.
henri.dehareng@nandrin.be

Béatrice ZUCCA 04/371.28.29 et 0471/35.21.29
Présidente du CPAS de Nandrin, Affaires sociales, Emploi, Santé.
beatrice.zucca@nandrin.be

Les Conseillers communaux

Marc EVRARD 04/371.28.32 (Pour Nandrin)

Benoît RAMELOT 085/51.15.70 (Tous Ensemble)

Axel PIRE 085/31.61.41 (Expressions Commune(s))

Guy BRASSEL 085/51.31.35 (Expressions Commune(s))

Jeannick PIRON 085/51.41.42 (Pour Nandrin)

Guy MOTTET 04/372.01.17 (Tous Ensemble)

Vincent LICATA 085/51.29.77 (Tous Ensemble)

Alain HENRY 085/51.11.51 (Tous Ensemble)

Éric COP 085/75.13.30 (Tous Ensemble)

Murielle BRANDT 085/51.30.17 (Expressions Commune(s))

Bogdan PIOTROWSKI 04/371.52.22 (Pour Nandrin)

Les brèves du conseil communal

Conseil communal du 21 janvier :
Le conseil communal a approuvé la convention avec l'ONE relative à la mise en place d'un service itinérant de consultation préventive aux enfants (voir page 27).

Le conseil communal a approuvé la convention relative au Plan stratégique de Sécurité et de Prévention (P.S.S.P.) couvrant la période du 1er janvier 2014 au 31 décembre 2017 (le P.S.S.P. coordonne notament les actions «festifuté»).

Le conseil communal a approuvé la convention de partenariat 2014 avec l'asbl « Sport et Santé ». Une session d'entrainements s'est terminée au mois d'avril, une deuxième est prévue à l'automne (infos prochainement sur www.nandrin.be).

Conseil communal du 25 mars :
Le plan général d'urgence et d'intervention (PGUI) de la commune et le plan monodisciplinaire d'intervention psychosocial (PIPS) commun aux communes de Clavier, Marchin, Modave, Nandrin et Tinlot ont reçu l'agrément du conseil.
Un premier exercice «table top» a été organisé le 25 avril 2014 avec les services du Gouverneur de la Province de Liège.

Le conseil communal a sollicité auprès de l'ONE le renouvellement de l'agrément de la commune au titre de centre de vacances pour l'organisation des plaines d'été (voir page 12).

Le conseil communal a fixé les modalités de l'occupation temporaire des installations sportives du Péry par l'asbl Royale Entente Sportive Templiers Nandrin (R.E.S.T.N.). Les conditions définitives d'utilisation des infrastructures seront définies pour le 30 septembre 2014.

Conseil communal du 29 avril :
Le conseil communal a modifié le règlement communal sur les funérailles et sépultures (texte disponible sur www.nandrin.be).

Le conseil communal a adopté le règlement-redevance pour la collecte spécifique des encombrants ménagers (texte disponible sur www.nandrin.be).

Le conseil communal a mandaté INTRADEL pour mener les actions de prévention suivantes en matière de déchets pour l'année 2014 :
- organisation d'ateliers de cuisine anti gaspillage alimentaire (infos prochainement sur www.nandrin.be);
- distribution de boîtes à fruits réutilisables aux enfants de l'enseignement maternel et primaire, tous réseaux confondus.

Conseil communal du 21 mai :
Le conseil communal a décidé des modalités de la vente d'une propriété communale sise rue Sur les Communes à Villers-le-Temple (voir bas de page).

Le conseil communal a renouvelé, pour la période 2013/2018, son adhésion à la Charte Communale de l'Intégration de la Personne Handicapée.

Le conseil communal a adopté le règlement relatif à l'exercice et à l'organisation des activités foraines et des activités ambulantes de gastronomie foraine sur les fêtes foraines communales et le domaine public (texte disponible sur www.nandrin.be).

Le conseil communal a adopté le règlement-redevance pour l'occupation du domaine public par le placement de loges foraines et loges mobiles (texte disponible sur www.nandrin.be).

Pour rappel :
- les séances du conseil communal sont publiques;
- l'ordre du jour complet de chaque conseil est disponible sur le site internet (www.nandrin.be);
- le citoyen qui en fait la demande peut recevoir l'ordre du jour par voie électronique.

La commune et la fabrique d'église vendent des terrains

Le Collège communal de Nandrin informe la population de la mise en vente d'une propriété communale située à Villers-Le-Temple, rue Sur les Communes, entre les numéros 23 et 27, et reprise en zone d'habitat à caractère rural au plan de secteur de Huy-Waremme. Le bien est divisé en trois lots :
- **lot A : terrain (fond de jardin) pour une contenance de 544m²;**
- **lot B : hangar et terrain pour une contenance de 716m²;**
- **lot C : terrain à bâtir pour une contenance de 824m²;**

Toute personne intéressée est invitée à déposer une offre, pour un ou plusieurs lots, par écrit, à l'attention du Collège communal de Nandrin, Place Ovide Musin, 1 à 4550 Nandrin avant le 1er septembre 2014.
Informations complémentaires disponibles auprès du service urbanisme (Xavier CALLEBAUT 085/51.94.99, xavier.callebaut@nandrin.be).

La fabrique d'église de Saint-Séverin vend un terrain à vocation de terrain à bâtir situé rue petit Fraineux à Saint Séverin.
- Terrain d'un seul tenant d'une superficie de l'ordre de 3.531/ m2. Libre d'occupation.

Possibilité pour l'acquéreur d'envisager à ses frais la division du terrain en 2 ou plusieurs lots.
Voir plan et prix en l'étude des notaires Strivay & Nollet à Jemeppe (Mme Bonjean 04/234.99.96)

Aménagement du territoire et mobilité C.C.A.T.M

L'acronyme est le ciment du monde de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire. C.C.A.T.M. en est un parmi tant d'autres. Venez donc discuter un jour avec le CATU de la destination de la Z.A.C.C., de la réforme du CWATUPE en CoDT (lire codété), d'une E.I.E. ou du SDER[i].

La « cécéhatéhem » et ses missions

La Commission consultative communale d'aménagement du territoire et de mobilité, de son vrai nom officiel, regroupe des représentants de la population. Leurs sujets de discussion peuvent être variés comme la réalisation d'un parc éolien, d'un lotissement, d'un commerce, d'une exploitation agricole, de bureaux ou encore d'appartements, la préservation du paysage, etc. Ces dossiers arrivent sur la table de la C.C.A.T.M. par trois chemins différents : soit une voie légale, quand la loi le détermine, soit une voie politique, quand le Collège communal le décide, soit de sa propre initiative, quand la Commission le souhaite.

Les membres de la Commission sont choisis par le Conseil communal parmi les candidatures reçues suite à un appel public. Les critères de sélection sont une répartition géographique équilibrée des membres, une représentation de divers intérêts - sociaux, économiques, patrimoniaux, environnementaux et de mobilité – et la pyramide des âges de la commune.

Depuis le renouvellement de la commission, en novembre 2013, elle s'est réunie à de multiples occasions. Les membres, majoritairement présents, font preuve d'une belle motivation et échangent maintes idées sur la direction à donner à l'aménagement du territoire de notre commune.

Ainsi, la C.C.A.T.M. a traité des dossiers dont l'impact est significatif sur le cadre de vie des nandrinois. Pour n'en citer que quelques-uns, le parc éolien NPG ENERGY - implanté principalement sur Engis mais très proche de Saint Séverin -, le programme paysage mis en place par le Groupe d'Action Locale (GAL) Pays des Condruses, plusieurs commerces le long de la route du Condroz, etc.

Les points de vue défendus lors des débats sont extrêmement variés en fonction de la sensibilité de chacun. Pour vous en rendre compte, le mieux est de passer la plume aux membres de la C.C.A.T.M. qui ont souhaité s'exprimer :
« Le patrimoine commun (naturel et bâti) qui constitue le cadre de vie dans nos villages est un sujet qui mérite l'intérêt des habitants qui y vivent. Une possibilité de participer à l'élaboration de ce cadre de vie, grâce à la C.C.A.T.M. de Nandrin, était donc une occasion à ne pas manquer.
Malgré les contraintes et la pression immobilière, la réflexion qui est menée lors des réunions tente de concilier l'intégration d'une modernisation de la commune (parfois forcée) et le respect du paysage naturel et bâti qui nous est légué. En définitive, le travail de la C.C.A.T.M. peut être utile aux habitants afin qu'ils continuent à reconnaître l'endroit où ils ont choisi d'habiter et, pourquoi pas, qu'ils le découvrent sous un autre angle. » Amandine SCHAUS

« Je me suis présenté comme candidat à la C.C.A.T.M. disposé à représenter, non « mon » regard ni « mes avis » étant à l'écoute d'une frange importante de la population. » André JAMINON

« L'ensemble de la C.C.A.T.M. poursuit un objectif commun : permettre à la commune de continuer à se développer tant sur le plan démographique qu'économique, en préservant le caractère rural de ses villages.
Notre commune est extrêmement prisée, il ne faut pas la cadenasser mais essayer notamment que les projets commerciaux aux abords de sa colonne vertébrale, la N 63, restent harmonieux. » Marie-Claire GRESSE

« Je suis animé par l'envie de « penser les villages avec et pour les Nandrinois ». Je suis donc très attentif au devenir de nos centres de villages en ce qui concerne la problématique du logement, de la mobilité, du caractère rural qui nous entoure, de la mobilité, bref du bien-être de tout un chacun au sein de notre « Belle en Condroz ». L'aspect « patrimoine et paysager » me tient particulièrement à cœur.

Je suis également sensible au devenir de la Route du Condroz. Cette artère principale doit être repensée en y intégrant de manière harmonieuse les principales caractéristiques qui font de Nandrin une commune rurale et les impératifs économiques liés à la grande et moyenne distribution qui borde la Nationale 63. De nombreux projets d'enseignes commerçantes arrivent au service de l'urbanisme ; à nous de les évaluer, de juger de leur pertinence et de leur intégration le long de cette véritable « autoroute » reliant Marche-en-Famenne à Liège. Concilier fonctionnalité et esthétisme n'est pas toujours chose simple… mais il ne faut pas faire n'importe quoi non plus ! Victor Hugo disait : « il y a deux choses dans un édifice, son usage et sa beauté ; son usage appartient au propriétaire, sa beauté à tout le monde ». J'y intègre également l'aspect paysager et j'estime que c'est dépasser son droit que de le détruire.

Enfin, je suis particulièrement sensible à la problématique de la mobilité au sens large. Nous devons repenser les liaisons intervillages en y favorisant la mobilité douce mais aussi et surtout la sécurité des usagers réputés faibles que sont les cyclistes et les piétons. Nous nous y attelons également et avec un autre membre de la C.C.A.T.M., allons soumettre à l'étude un plan de sécurisation des rues reliant le rond-point de Saint-Séverin à la rue des Houssales ainsi que la liaison entre la route de Scry au centre de Villers-le-Temple. » Pierre GEORIS

Une fois l'avis de la C.C.A.T.M. remis sur un projet, que devient-il ? La Commission est un organe consultatif, c'est-à-dire que son avis n'est pas contraignant pour l'autorité compétente qui instruit le dossier. Cependant, il est éclairant sur le ressenti de la population vis-à-vis d'un projet ou de problématiques qui seraient mises en lumière. Par exemple, les commerces le long de la route du Condroz mettent en évidence les problèmes de mobilité et de sécurité liés à cet axe. Le pouvoir compétent ne peut pas ignorer cet avis. Lors de sa prise de décision, il est dans l'obligation d'en prendre connaissance, d'y faire référence et de motiver ses actes en fonction des éléments qui s'y trouvent. N'oublions pas que la C.C.A.T.M. est une commission mise en place volontairement par nos élus. Il serait donc paradoxal de se munir d'un organe participatif et, d'ensuite, faire peu de cas des informations qu'il relaie.

Qui sont les membres constituant la C.C.A.T.M. ?

La Commission est constituée d'un président, de 12 membres effectifs dont un quart représente le Conseil communal et de membres suppléants. L' échevine de l'aménagement du territoire et l'urbanisme, ainsi que le CATU, participent également aux réunions sans prendre part aux décisions.

Quelques membres de la CCATM

Effectifs	Suppléants
M. Marc BERTRAND, Président	
M. André JAMINON	M. Charles BERREWAERTS
M. Pierre GEORIS	M. Francis HOFMAN
M. Vincent LICATA	M. Alain HENRY
Mme Amandine SCHAUS	M. Albert HANNAY
M. Antoine BIEMONT	
M. Raphaël VAN DEN BERGH	M. Marcel GUILLAUME
M. Thomas DARIO	M. Dominique DESTREE
M. Joseph NANDRIN	
M. Joâo DE OLIVEIRA	M. Jean Baudouin LOCHT
M. Jean-François POLARD	M. Jean-Paul DONNAY
Mme Marie-Claire GRESSE	M. Joseph VERMEULEN
M. Jean-Luc HENRY	
Mme Charlotte TILMAN, Échevine	
M. Xavier CALLEBAUT, CATU	

[i]CATU : conseiller en aménagement du territoire et urbanisme
Z.A.C.C. : zone d'aménagement communal concerté
CWATUPE : code wallon de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme, du patrimoine et de l'énergie
CoDT : code de développement territorial
EIE : étude d'incidence sur l'environnement
SDER : schéma de développement de l'espace régional

L'année scolaire qui s'achève aura été riche en découvertes et expériences pour tous les élèves, des plus petits aux plus grands.

Pour ne citer que quelques évènements qui ont ponctué l'année, souvenons-nous des différentes classes de dépaysement (la nuit à l'Atomium, les classes de ferme, le stage d'art à Ovifat, les classes vertes, les classes de mer, les classes de ville, les classes de neige), les nombreuses visites et sorties, expositions et spectacles auxquels nos élèves ont participé et dont la liste serait trop longue à énumérer dans votre Carrefour... et parce qu'une petite photo vaut mieux qu'un long discours...

NANDRIN
Enseignement communal

Ecole communale de Nandrin... bien plus qu'une école !

Vous voulez retrouver plus d'informations sur l'école communale de Nandrin ? consultez le site nandrin.be, rubrique ma commune, enseignement.

Les enseignants se tiennent à votre disposition, du 1er au 3 juillet inclus et du 27 au 29 août inclus de 17 à 19h, pour un simple renseignement ou pour une inscription.

La direction et le secrétariat de l'école sont à votre service jusqu'au vendredi 4 juillet inclus et à partir du 18 août de 9h à 12h et de 13h à 16h.

Rue Joseph Pierco, 2 - 4550 Nandrin
Tel : 085/511233
ecole@nandrin.be

Des spectacles tout au long de l'année

De magnifiques spectacles professionnels viennent planter leurs décors plusieurs fois par an dans notre grande salle. Quelle chance !
Voici quelques exemples :

- Luc Regard et son spectacle et tour de chants sur la tolérance,
- « La Machine du bien-être » qui nous a parlé du harcèlement et de la violence à l'école,
- « The Wood », un spectacle plein d'humour et de poésie,
- « Kilo d'plomb, kilo d'plume », un spectacle dédié aux plus petits.

De plus, le Kiwanis a offert à une soixantaine d'élèves la possibilité de pouvoir se rendre à l'opéra à Liège pour admirer « Zémire et Azor » (La belle et la bête). Très impressionnant ! Un grand merci au Kiwanis du Condroz pour cette initiative.

Projet européen Comenius

(première année)

« Dessine-moi ton assiette, je te dirai ce qui pousse dans ton jardin ».
La première année de ce projet a permis à cinq classes de l'école de s'intéresser à nos potagers et la nourriture qu'ils nous apportent. Nous avons pu collaborer avec des partenaires français et anglais. Lors de la première semaine de juin, nous les avons rencontrés dans notre école pour vivre une semaine avec eux, certains logeant même dans nos familles. Une exposition et une visite de notre potager didactique ont été organisées, ainsi qu'une visite du Parlement européen à Bruxelles. L'an prochain, de nouvelles rencontres auront lieu sur le même thème à Tours et à Paimpol en France.

Des classes de dépaysement tout au long de l'année

Dans notre école, chaque année, certains élèves ont la chance de partir en classes de dépaysement.
Celles-ci débutent dès la 2ème maternelle avec des **classes de ferme** à Durbuy, en février. Une première occasion pour nos petits de se séparer un peu de papa et maman, et de vivre 3 jours comme des petits fermiers.

Au mois de mars, c'est au tour des élèves de 3ème année de partir en **classes de mer,** cinq jours à la mer du Nord afin de découvrir ce milieu bien particulier, tout en s'adonnant aussi un peu aux jeux de plage bien connus.

Durant le même mois, les élèves de 6ème année terminent leur scolarité à l'école par un magnifique cadeau : **leurs classes de neige.** Un séjour de 10 jours dans les montagnes suisses, à Leysin. Une occasion unique et inoubliable de découvrir la beauté de la montagne enneigée et de s'initier aux joies du ski.

Enfin, durant le mois de mai, les élèves de 4ème année partent en **classes vertes** à vélo, à Faulx-les-Tombes. Plus de 30 kilomètres pour découvrir la géographie du Condroz par les jambes. Ils approfondissent aussi leurs connaissances sur la nature : prairies, bois, rivières, grottes…n'ont plus de secrets à leur retour.

Nous proposons a vos enfants :

- Classe d'accueil réservée aux enfants de 2,5 ans. : transition idéale entre la crèche et la 1ère maternelle.
- Garderie gratuite à partir de 7h et jusqu'à 18h30.
- Infrastructure importante et confortable. Plaine de jeux et de sports.
- Ambiance chaleureuse. Enseignement de qualité. Pédagogie favorisant des apprentissages efficaces. Discipline concertée.
- Rencontres fréquentes et collaboration avec les parents.
- Nombreux projets : classes vertes, de ferme, de mer et de neige – parrainage entre classes – ouverture vers le monde – projet européen Comenius - respect de l'environnement et de la santé – activités sportives, culturelles et musicales variées – chorale d'enfants - multiples sorties pédagogiques …
- Importance des apprentissages de base. Méthode de lecture gestuelle en 1ère année.
- Cours de langues au choix (anglais ou néerlandais).
- Respect de la liberté de foi de chacun.
- Message évangélique favorisant l'entraide, l'amitié, l'écoute et le respect des différences.

Notre site internet à visiter absolument : www.saintmartinnandrin.be

Nous sommes à votre disposition pour vous présenter notre école, ses activités, ses projets et les valeurs que nous privilégions. N'hésitez pas à prendre rendez-vous d'ici fin juin ou durant les permanences organisées les 30 juin, 1er et 5 juillet, 23 et 30 août, de 14 à 18h.

4, rue de la Rolée - 4550 NANDRIN - Tél : 085/51.21.28 - Fax : 085/51.13.51

saintmartin.nandrin@skynet.be

Direction : J.-C. WILMES

Pensez-y ! Inscrire son enfant dans une école de sa région l'aide à s'intégrer dans son milieu!

Famille Sport & Culture
A.S.B.L. Nandrin

Stages d'été 2014

Psychomotricité (2,5 à 4 ans),
Danse (à partir de 4 ans),
Foot- Multisports (7 à 9 ans)
Initiation Sportive (de 5 à 6 ans)
Multisports perfectionnement (10 à 15 ans)

- du 07/07 au 11/07
  du 14/07 au 18/07
  du 11/08 au 14/08
- Horaire : de 9h25 à 16h30
- Garderie : de 8h à 17h
- Matériel à prévoir : tenue de sport, chaussures de sport (basket, tennis)
- Lieu organisation : Ecole St-Martin rue Rolée,4
- Prix : 60 €, Membre de la ligue des Familles : 55 €
- Réduction : Une réduction de 10 EUR est octroyée pour l'inscription du 2ème enfant et de 25 EUR pour les suivants.

Inscription et paiement : lors des jours de permanences à l'Ecole Saint-Martin
les samedis 14, 21 juin et 5 juillet de 10h30 à 11h00.
Renseignements : nodu@hotmail.com

ÉTÉ 2014 – UN AIR DE VACANCES

Plaines d'été agréées par l'ONE et organisées par la commune de Nandrin

Du 22 juillet au 4 août (10 jours) & du 18 au 22 août

de 9h à 12h et 13h à 16h - Garderie de 7h30 à 9h et 16h à 17h30

1. Implantation de l'école Saint Martin
rue de la Rolée, 4 à 4550 Nandrin :

Groupe des petits : 2,5 – 4 ans

Groupe des moyens : 5 – 7 ans

- Une plaine de jeux aménagée avec des modules de jeux et des espaces libres
- Un coin jardinage
- Un endroit « petite ferme »
- Une salle de psychomotricité
- Des espaces de jeux en grand groupe et petit groupe
- Coin déguisements
- Coin cabanes
- Coin « bric-à-brac»
- Une activité à la bibliothèque
- Une visite à la ferme
- Le marché hebdomadaire dans la commune voisine
- Une excursion au domaine de Chevetogne

2. Espace Templiers de Villers le Temple
rue Pierco 4 à 4550 Nandrin :

Groupe des 8 – 10 ans

Groupe des 11 – 13 ans

Groupe des 14 – 15 ans

- Espace de paroles
- Espace jeux de société
- Espace « artistes »
- La fête locale se déroulera le dernier weekend de juillet
- L'Espace jeunes de Nandrin géré par un éducateur sera ouvert à l'occasion d'un « Eté solidaire ». Participation à une activité festive avec des aînés de la commune.
- Une excursion au domaine de Chevetogne
- Rencontre avec les différents services communaux
- Des sentiers balisés mènent à différents sites d'intérêts

Il va être proposé aux enfants de vivre le plus possible à l'extérieur, « à la porte », « dehors » et de jouer.

Les activités seront de types autonome et dirigé. Activités plus autonomes dans les coins et espaces ateliers, la plaine de jeux, les causeries ou de développement de projet pour les grands ;

Plus dirigées lors des jeux sportifs, sorties extérieures ou lors de découvertes de techniques artistiques ou dans la participation à la bonne hygiène et entretien des espaces de vie, le cadre de développement de projet chez les grands.

Prix :
70 € les 10 jours pour le 1er enfant, 60€ pour le 2ème enfant, 24€ pour le 3ème d'une même famille. Au-delà du 3ème, l'inscription d'enfants supplémentaires est gratuite.
Le prix pour la troisième semaine des plaines est de 35€ pour le 1er enfant, 30€ pour le 2ème et 12€ pour le 3ème enfant d'une même famille.

Inscription et informations : 0474/760 544 et 085/27 44 66 - du lundi au vendredi de 9h à 12h

Cet été, pourquoi ne pas découvrir les artisans et producteurs de nos villages ?

Le Chat Lait

Le Chat Lait de la ferme du Halleux, c'est un distributeur automatique de lait de ferme (fontaine à lait, !! n'oubliez pas votre bouteille !!) et de beurre.
Ouvert 7j / 7 de 7h à 21h
Ferme Van den Bergh
rue du Halleux, 58 à Nandrin - 0496/70.52.58

La vache à glace

La vache à glace propose des glaces artisanales au lait et aux fraises de chez nous, aux fruits frais et à base de certains produits issus de l'agriculture biologique (selon le marché).
À découvrir tout au long de l'été.
Ouvert du vendredi au dimanche, de 14 à 21h et 22h si le soleil est au rendez-vous.

Rue de la ferme de l'abbaye, 10 Villers-le-Temple
www.lavacheaglace.com

Brasserie Gilbert

Producteur de La « Namber »
et la « Max25 »
Autres produits à la bière :
fromage, saucisson et plats-traiteur
Points de ventes régionaux : Saveurs & traditions, L' aube du pain, Max Boisson
Dégustation : Terminus , Saveurs & Traditions, Pierre à Feu, Chawetay
A la Brasserie : Sur réservation

Également toute l'année :
Paniers garnis et cadeaux d'affaire.

www.brasseriegilbert.be
Rue de la Halète, 42 - Nandrin
0497/201.906

Point Ferme

PointFerme livre des paniers de produits issus de nos fermes du Condroz Liégeois: fruits et légumes de saison, fromages, viandes, poulets, ... sur votre lieu de travail, au sein de votre association, votre quartier, école, etc.

Les producteurs amènent leur production sur une plateforme où nous préparons les paniers qui sont ensuite livrés vers vos PointFerme. Rejoignez le point de Dominique Lecocq à Nandrin, situé Bois de la Croix Claire, n°58. Les commandes se font via le site.

www.pointferme.be - info@pointferme.be
0498/187.940 - 086/499.104

Si vous souhaitez créer un point de distribution de leurs légumes, contactez-les.
Informations : GAL Pays des Condruses – Kathleen : 085 274 617 - kathleen@galcondruses.be

Vente sur champs de légumes

chaque vendredi de 16h00 à 19h00 - rue des Aubépines à Strée-Modave

A Strée, les maraîchers Renaud et Jérémie produisent un assortiment de légumes variés et savoureux, anciens et classiques, en cours de labellisation bio
De juin à octobre, chaque vendredi de 16h00 à 19h00, ils vous proposent leurs légumes de saison, fraîchement récoltés, au détail ou sous forme de panier (sur réservation).
Ils pourront aussi vous montrer leurs parcelles, vous expliquer leur mode de production, leur choix de tel ou tel légume, etc...
Sur une autre parcelle, Fanny se consacre à la production de semences potagères et de fleurs. Ses premières récoltes seront disponibles dès janvier 2015 mais vous pouvez déjà la rencontrer sur le terrain et en apprendre davantage sur la production de semences. Vous pouvez découvrir son projet sur www.cycle-en-terre.be ou sur facebook (page Cycle en Terre).
Le terrain se situe rue des Aubépines à Strée , à deux pas de la N66, derrière la pompe Total

Informations :
GAL Pays des Condruses – Kathleen : 085 274 617
kathleen@galcondruses.be www.galcondruses.be

Survie en festival

Qui dit retour des beaux jours, dit festivals ! Il y en a pour tous les goûts : rock, métal, musique du monde… Ces évènements musicaux variant de 1 jour à une semaine rassemblent chaque année des milliers de festivaliers comme peut-être toi ! Mais sais-tu qu'être festivalier(ère), même pour une seule journée, constitue une expédition qui se prépare ?

Tu campes ?

Souvent vécu comme une expérience inoubliable, le camping permet de prolonger la fête jusqu'aux petites heures en restant sur place. Il est important de penser à :

- prendre une tente 2 secondes qui te fera gagner un temps fou avant d'aller « pogotter » ;
- customiser ta tente pour la retrouver plus rapidement. Eh oui, les tentes 2 secondes sont partout!;
- prendre une lampe de poche ;
- prendre un cadenas et ne rien laisser de valeur à l'intérieur de la tente;
- t'entraîner à la replier si tu es pressé(e) en fin de festival, car elle ne se range, par contre, pas en 2 minutes ! ;
- arriver plus tôt pour éviter les files de festivaliers et pour pouvoir choisir au mieux ton emplacement ;
- prendre une bassine pour remplacer la douche en cas de files interminables ou pour la vaisselle ;
- récupérer dans cette tente ! Le sommeil te permettra de profiter d'autant plus du festival.

Pour cela, parmi les indispensables nous retrouvons : des bouchons d'oreilles, un sac de couchage et un matelas.

Sexe, drogue, alcool, musique ?

S'il y a bien un endroit où en quelques heures ces 4 éléments peuvent être mêlés, c'est lors d'un festival. Reste donc vigilant(e).

- La pilule de contraception (pour madame) et le préservatif (pour monsieur et madame aussi !) doivent faire partie du bagage. Sache que dans le village associatif des festivals, il est possible de se procurer des préservatifs gratuits. Dans certains cas (d'urgence uniquement) il est également possible d'obtenir la pilule du lendemain.
- La drogue est bien présente dans les festivals, sache que beaucoup de produits sont illicites (cannabis, ecstasy,…). Les consommer, c'est prendre le risque d'avoir des troubles psychologiques et physiques. Tu peux également être renvoyé(e) du festival si l'on te surprend.
- L'alcool, le tabac et les médicaments sont quant à eux des produits licites qui peuvent engendrer eux aussi de gros risques.

Si tu ne campes pas, pense d'ailleurs à organiser ton retour : covoiturage (avec BOB), transport en commun…

La météo

En cas de beau temps, n'oublie pas de prendre de la crème solaire, un chapeau et des lunettes de soleil !
En cas de pluie, vive les bottes en caoutchouc et le poncho car les parapluies sont interdits!
Dans les deux cas, bois régulièrement de l'eau (surtout en cas de consommation de produits qui augmentent la déshydratation comme l'alcool par exemple).
Gère ton argent

- Achète de la nourriture à l'avance !
- Ne prends pas ta carte de banque sur le site pour éviter toute tentation dans les boutiques et autres. Planifie d'ailleurs ton budget pour ne manquer de rien sur place et surtout pour pouvoir rentrer chez toi.

Bon à savoir

Il est possible de participer au festival de l'arrière en t'engageant comme bénévole. Tu pourras profiter (à certains moments) du festival sans payer l'entrée et tu auras de quoi manger. Sache tout de même que le bénévolat est un rôle responsable qui te donnera des devoirs et aussi des droits. Plus de renseignements dans un centre Infor Jeunes.

Les 10 commandements

La Croix-Rouge, toujours présente sur les festivals a décidé de rédiger les 10 commandements à respecter si tu ne veux pas que ton séjour soit gâché. Rends-toi sur leur site pour les consulter : www.croix-rouge.be

INFOR JEUNES asbl Quai Dautrebande 7
4500 HUY
tél. 085/21.57.71
Permanences en août : du lundi au vendredi
de 9h00 à 16h00 sans interruption.

e-mail : huy@inforjeunes.be

Afin de financer leur camp à l'étranger, les pionniers de l'unité scoute de Nandrin sont à la recherche de petits travaux tels que : travaux d'extérieurs, peinture, baby-sitting, organisation d'anniversaires pour enfant,…

Ils se feront un plaisir de vous aider pour gagner un peu d'argent en retour.
N'hésitez donc pas à faire appel à eux.

Les pionniers de l'unité scoute de Nandrin.
Contact : Géraldine de Ruette

- par mail deruette.g@gmail.com
- par tél 0494/39.22.18

Dimanche 6 juillet
Site du Péry

Aujourd'hui, les deejays, ces faires-valoirs des années 80, drainent des foules à l'instar des plus grands groupes rock et pop. Grâce à l'avènement d'internet, des nouvelles technologies, à la démocratisation du matériel et à la facilité d'accès à la musique, le deejaying est devenu un phénomène global, universel, et accessible à tous. Le Festimix est un festival dédié à cette nouvelle vague de musiciens et offre aux jeunes talents la possibilité d'évoluer aux côtés d'artistes confirmés, dans un cadre professionnel.

À l'affiche :
- THE JILLIONAIRE DU GROUPE MAJOR LAZER
- MOTI protége de Dj Tiestö
- Glowinthedark duo hollandais ayant collaboré sur le dernier album de David Guetta
- Dj Furax notre parrain que l'on ne présente plus !
- Dj Flash de Fun Radio qui a sorti cette année son Album mon inspiration !
- Dj GHOST , il nous vient de Flandre , et il est le seul deejay à avoir fait toutes les éditions de la tomorowland! Il sera sur la scène rétro du Festimix pour ses 20 ans de Carrière

Mais aussi du talent local avec :
- Pat St Rem qui sort son premier EP sur Dopefisch Records
- CHERRY & CHERRY deux jeunes Nandrinois qui montent!
- Dj Tawfik
- Dux & Dum les duo de deejays belge qui montent! ayant joué à la Tomorowland
- Une carte Blanche au Surfing Leons qui ont joué sur la grande scène des Francofolies mais aussi dans tous les festivals belges!
- et beaucoup de jeunes talents de la région et de toute la Belgique , comme YANGI , MARY , LC, DAMS, DEEJAY MC, LM BROS...

www.festimix.be - Facebook.com/Festimix - Twitter.com/Festimix - lnstagram.com/Festimix - YouTube.com/FestimixTV

Samedi 9 et dimanche 10 août
Site du Péry

Deux journées estivales de détente, d'amusement,... en musique.

Les Estivales de Nandrin se sont fixé pour objectif de recréer un festival de musique à Nandrin. Cet objectif n'est pas de faire revivre ce qui a déjà été fait au même endroit mais plutôt de créer un évènement musical mélangeant les genres et les générations, avec des artistes majoritairement belges et régionaux. Cet évènement se veut avant tout estival, festif, convivial, intergénérationnel et à la portée financière de tous.

www.lesestivalesdenandrin.be

À l'affiche :

- Roul and Doors
- Furax
- Icekream
- Charle-X
- Ralpheus
- D-Loy
- Geeggz
- Vamos Art
- Patrice
- Snaiky
- Gui Taens
- Machiavel
- Dj Didjé
- Yellow paperbag
- Run baby run
- Everplay
- CitizenJack
- Tank
- Salazar

Festival de Jazz à Nandrin - 2ème édition

samedi 20 septembre 2014

www.nandrinjazzfestival.be

Quatre groupes pour un grand voyage dans l'univers du jazz, baladant le spectateur d'une atmosphère New-Orleans, celle de l'ambiance des années 1920 que l'on retrouvait dans les vieux quartiers français de cette ville louisianaise, berceau du jazz actuel ;
au jazz plus confidentiel, voir intimiste d'un magicien de la guitare, un maître incontesté du jazz, une référence mondiale, la sensibilité à fleur de peau, Philip CATHERINE ;
en passant par les couleurs du Brésil, la bossa et la samba comme porte drapeau ;
mais aussi le tango, celui d'Argentine, étrange rapport avec l'histoire du jazz, le tango désigne notamment l'«endroit où le négrier parquait les esclaves avant l'embarquement»… un style qui traduit toute la mélancolie d'un peuple, toute sa rage…

À l'affiche :
- **Philip CATHERINE trio**
- **SOLEDAD**
- **SINISTER SISTER performs Zappa**
- **Igor GEHENOT trio**.

Nandrin est une commune Territoire de mémoire

« Plus jamais ça ! » à Liège: déjà plus d'un millier de visiteurs !

Le week-end des 10 et 11 mai, les Territoires de la Mémoire asbl a accueilli quelques 600 visiteurs lors des portes ouvertes de sa nouvelle exposition permanente, « Plus jamais ça ! Parcours dans les camps nazis pour résister aujourd'hui ». Son inauguration, le jeudi 8 mai, avait déjà réuni plus de 500 personnes. Depuis ce lundi 12 mai, les réservations vont bon train !

Les deux jours d'ouverture au grand public lui ont permis de découvrir l'exposition gratuitement. Et l'intérêt était réel : les visites, qui se succédaient toutes les 30 minutes, n'ont pas désempli. À la sortie, les commentaires sont positifs : ils pointent, entre autres, la pertinence des documents sélectionnés, l'empathie suscitée et la contextualisation historique. Les enseignants, quant à eux, sont heureux de l'utilisation des supports multimédias, dont les jeunes sont de grands consommateurs.

L'exposition débute par l'exploration des causes de la Seconde Guerre mondiale et des conditions de déportation. Elle décortique ensuite l'idéologie nazie et fait la part belle aux rescapés, aux résistants et aux témoins. Loin de dresser un portrait figé du passé, elle fait le lien entre 1945 et notre époque. Les questions de la résistance aux idées liberticides et de la citoyenneté active aujourd'hui sont au cœur du propos.

Fruit de l'expérience des Territoires de la Mémoire asbl, installée depuis peu au cœur de la Cité Miroir (ancien bâtiment des Bains et Thermes de la Sauvenière à Liège), cette exposition présente une scénographie innovante qui mêle images d'archive et supports multimédias. Le visiteur y découvre l'horreur des camps nazis. Debout, tel un prisonnier, il est pris de manière inexorable dans la spirale infernale de la déportation, sans retour possible. Pour le guider : le son, les images, les jeux de lumière, la musique, des témoignages et la voix de Pierre Arditi.

Entre le 21 mars et le 7 mai, près de 800 personnes ont visité le parcours dans sa version test. Les retours étaient très enthousiastes. Notons que plusieurs améliorations seront bientôt apportées, telles que l'augmentation de places assises.

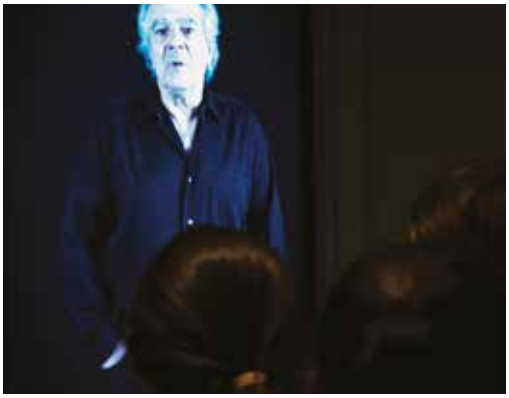

Renseignements complémentaires :
L'exposition est accessible à partir de 11 ans
Entrée Place Xavier Neujean, 22
4000 Liège

Entrée : 3€ (étudiants/senior) - 5€ (adultes) - 1,25€ (Article 27) - 1 accompagnant / groupe de 15 personnes

Réservations conseillée pour les groupes :
04 230 70 50 ou reservation@citemiroir.be

Article 27 a pour mission de sensibiliser et de faciliter l'accès à toute forme de culture pour toute personne vivant une situation sociale et/ou économique difficile.

L'association invite à la prise de conscience et à la mise en valeur de chacun en ce qu'il est porteur d'histoires et de cultures intégrant de manière incontournable notre société.

Pour un article 27, nous vous demandons la somme de 1,25€ et vous accèderez à tous les spectacles, les séances de cinéma, les festivals, etc.

Vous pouvez retrouver les lieux de culture acceptant l'article 27 sur le site internet : http://www.article27.be/article27/partenaires-culturels-article27.php

Pour tout renseignement complémentaire ou pour savoir si vous entrez dans les conditions de l'octroi d'un article 27, n'hésitez pas à prendre contact avec le CPAS de Nandrin - 085 27 44 63.

BIBLIOTHEQUE DE NANDRIN

1914-2014

Cent ans : le souvenir d'une guerre atroce. On en reparle beaucoup cette année.
Si cette époque vous intéresse, vous pouvez vous documenter en consultant une série de livres :

Pierre MIQUEL	La butte sanglante
Jean-Pierre GUENO	Paroles de poilus
Max GALLO	La terrible victoire
François GENE	Pourquoi les guerres

De beaux romans ont aussi évoqué cette terrible période :

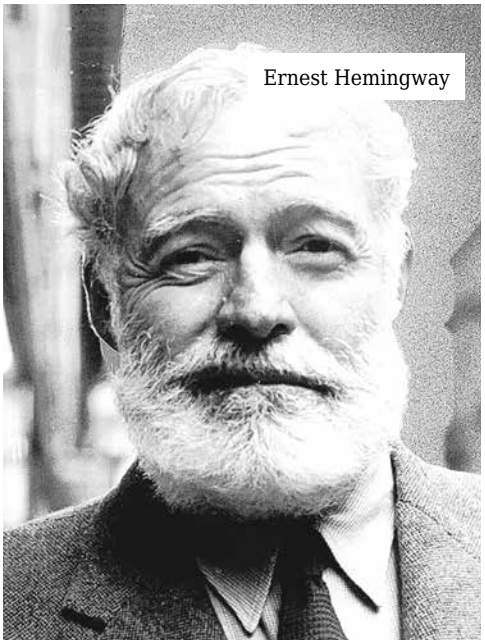
Ernest Hemingway

HEMINGWAY	L'adieu aux armes
JAPRISOT	Un long dimanche de fiançailles
CLAUDEL	Les âmes grises
REMARQUE	A l'ouest rien de nouveau

Dans un autre domaine, des nouveautés :

MAALOUF	Le dérèglement du monde
ZIEGLER	Destruction massive

Le dernier Mary-Higgins CLARK Le bleu de tes yeux
et pour ceux qui connaissent un peu Liège :
de Jean JOUR, Un gamin d'Outremeuse.

Bonne lecture.

bibliotheque@nandrin.be

Bibliothèque de Nandrin,
rue Godinasse
ouvert le mercredi et samedi
de 15h00 à 17h00.
Le dimanche de 10h00 à 12h00

Les Noces d'Or

Monsieur Guy Maghuin-Rogister est né à Liège le 21 octobre 1942.
Madame Monique Fischer est née à Liège, le 12 mars 1941.
Ils se connaissent depuis 1950, monsieur étant le meilleur ami du frère de madame.
A la suite du décès tragique de ce dernier lors d' un accident, monsieur s'est rapproché de la famille de madame et l'amitié se transforma en amour.
Leur mariage eut lieu le 2 avril 1964. De cette union naquit en 1970 une fille prénommée Nathalie.
Monsieur et madame ont fait leur carrière dans l'enseignement, elle, comme institutrice maternelle, lui, d'abord comme chercheur à l'Université de Liège, puis comme Professeur en Faculté de médecine vétérinaire.
Depuis leurs retraites respectives, ils consacrent une grande partie de leur temps à leurs deux petits-enfants. Madame s'adonne au jardinage, à la lecture et leurs amis. Quant à Monsieur, il continue à avoir une activité scientifique au sein de l'Ulg et du Conseil Supérieur de la Santé en prolongement de sa carrière de biochimiste.
C'était ce samedi 12 avril 2014, en famille, que Monsieur et Madame Maghuin-Rogister ont décidé de partager la célébration de leurs noces d'Or.

Les Coquelicots

Des nouvelles, oui mais alors, de bonnes nouvelles...

Vous vous souvenez qu'un des bâtiments des Coquelicots avait été détruit par un incendie. Le ciel s'éclaircit ! Nous venons de recevoir notre permis d'urbanisme. Nous allons le reconstruire ! Le temps est au renouveau ; un vrai printemps rouge coquelicot. Mais il ne sert à rien de tirer sur la tige pour le faire éclore. Le rouge de ses pétales n'est jamais aussi beau qu'en août. Puissent les travaux mûrir comme du bon blé. En attendant de revenir chez nous, nous sommes toujours invités par la Commune et la Province. Que toutes les personnes qui nous accueillent soient encore une fois remerciées.

Pour Les Coquelicots
Olivier Philippart de Foy

Aïkido Club d'AIKIDO La Spirale «Rasen»

DOJO : « BUDO RYU »
Fond de Bêche, 19 à Nandrin

Professeurs : Jacques MAINIL, Sandan (aide-moniteur ADEP)
Christiane DUCHESNES, Nidan

cours enfants :
mardi de 18h à 19h - jeudi de 17h30 à 18h30
cours adolescents/adultes :
mardi de 18h à 20h - jeudi de 17h30 à 19h30

Contacts :
- GSM : Jacques MAINIL 0472/235592
- Courriel : Christiane DUCHESNES cduchesnes@hotmail.com
- Site internet : www.budoryu.net

Dimanche 7 septembre 2014
Organisation d'une après-midi portes ouvertes/demonstration
(Aikido, Ju-Jutsu, Tai-Chi)
Plus d'information sur
www.budoryu.net

Badminton

Vous souhaitez vous maintenir en forme ?
Vous avez entre 35 et 75 ans ?

Rejoignez-nous pour vous délasser en jouant au Badminton
Chez nous, ce n'est pas une activité de plage, ni une compétition. C'est tout simplement un sport de plaisir.

Lundi et jeudi - de 11h à 12h30
Villers-le-Temple : Hall des sports
rue J. Pierco (à côté de l'école).

Renseignements : 085/51.23.62

Budo RYU

Fond de Bêche, 19 – Nandrin
Tél : 085/512291 ou 0476/354049
- Mardi de 18h à 20h : AÏKIDO
  de 18h30 à 20h : MUSCULATION
- Jeudi de 17h30 à 19h30 : AÏKIDO
  de 19h30 à 20h30 : YOGA
- Vendredi de 18h à 19h : TAI CHI CHUAN
  de 19h à 20h30 : JU JUTSU
- Samedi de 10h à 11h : YOGA

Cyclo Condruse Nandrin

Les sorties ont lieu le mardi à 18h pour le groupe A et le mercredi à 18 h pour le groupe B (+/- 35 km) ainsi que le samedi à 14 h pour les deux groupes(+/-70 km),le lieu de départ est situé sur la place de Nandrin

Contact : 04/336.04.38 - charlesuze@skynet.be
086/34.42.07 - g.tirtiaux@skynet.be

Danse, Football, Natation

(à partir de 4 ans)
ASBL FAMILLE SPORT ET CULTURE
Sous le patronage de la Ligue des Familles
Contact : 0497/79.00.37 - nodu@hotmail.com

KAEROBIC.COM
MÉTHODE JULIE DEBATTY

Le Kaérobic, qu'est ce que c'est…?

Un soupçon de Karaté, une pincée d'aérobic, de la musique, une ambiance décontractée, mélangez le tout : voici le Kaérobic! Mais le Kaérobic c'est avant tout une discipline complète, fun et qui s'adresse à toutes de 12 à 65 ans (nous acceptons aussi à partir de 10 ans).

Cette discipline à part entière allie les arts martiaux, la souplesse, la légèreté, l'habileté et, l'aérobic, le travail fragmenté, le développement de la condition physique et le modelage du corps.

Mais le plus important est l'esprit qui se dégage des séances de Kaérobic. L'ambiance y est fun, conviviale, amicale, amusante, l'effort se fait ici avec le sourire et celles qui trouvent les arts martiaux un peu austères et qui n'aiment pas les contacts physiques des sports de combat en seront ravies puisque le seul adversaire de la pratiquante du Kaérobic est elle-même…

Mais le Kaérobic avant tout ça se vit, alors rendez vous dans un cours tout proche de chez vous!

Attention il y a tout de même un risque, celui d'être conquise…

Salle: Espace des Templiers
4, Rue Pierco à 4550 Villers-le-Temple
Horaire: Mercredi 20h-21h15
Professeur: Jessica Godinas
Abonnement: A la séance, 10 leçons, Trimestriel, à l'année
info: www.kaerobic.com 0471/55.69.52

Kick Power Training

Sport complet qui permet de se défouler, de se remuscler, d'éliminer un maximum de graisse et de stress. Travail cardiovasculaire qui permet de retrouver une condition physique. Grâce aux combinaisons de mouvements associés aux Arts Martiaux et au Fitness. Travail aérobic à son propre rythme sans aucun contact. Les séances se terminent par une série d'abdos fessiers. Les cours débutent dès 12 ans, il n'y a pas d'âge limite.

Le Dragon Team donne des cours de Kick Power Training, Zumba Fitness et Karaté. 30 années d'expérience.

A l'espace des Templiers
Villers le Temple
0476/94.37.01

Rester en Forme
...de la vitalité dans notre vie

L'activité physique à partir de 40 - 50 ans et après 60 ans stimule notre qualité de vie : nous restons en meilleure santé, ressentons plus de bien-être tant physique que mental et nous gardons de la vitalité chaque jour.
Rester en Forme propose des séances d'activités physiques ou sportives :
adaptées à votre niveau
encadrées par un professionnel attentif
dans une ambiance décontractée
et en journée!
Venez nous rejoindre au Hall des Templiers pour pratiquer :
Étirements et souplesse : mardi 15h15
Gym douce : lundi 17h.
Marche Nordique : vendredi 14h.

Ensemble, bougeaons pour rester en forme!
Le programme se trouve sur le site :
www.resterenforme.be
Contact :
Olivier HENRY 0486/80.67.64

Tennis de table

Envie de vous intégrer dans un club de la Fédération Royale Belge de Tennis de Table (comme Jean-Michel Saive) ?

Le Tennis de Table Club Templiers est pour vous !

Les activités :
- un entraînement dirigé le mercredi entre 18h30 et 20h30 ;
- un entraînement libre le mercredi dès 20h30 ;
- un championnat provincial par équipe de 4 joueurs d'une durée approximative de trois heures les vendredis ou samedis ;
- des tournois individuels extérieurs, ...

L'endroit : Espace des Saules, 11
rue Tige des Saules, 4550 Yernée-Fraineux

Contact : S. Coolen (président) : 04/371 52 66

Basket-ball

Tu as entre 7 et 10 ans et tu aimerais pratiquer un sport dans une équipe dynamique ???
Alors rejoins nous au club de basket-ball du
« Rebond Neuvillois »
Les lundis de 17H30 à 18H30, au hall omnisports de Roheux, rue Biens Lefevre (piscine)
Et les mercredis de 14H00 à 15H00, au hall omnisports de Neuville, avenue de la vecquée, 18b.
On t'attend !!!

Essai gratuit.
Directeur technique : Jean Luc Masson
0498/436 379

Le club de céramique de Villers-le-Temple (depuis 1979)

Où : Bâtiment communal, Place Baudouin 1er, 1 à Villers-le-Temple

Quand : Tous les mercredis de l'année de 19h30 à 22h30

Activités : Les techniques de base du travail de la terre et le tournage, terre sigillée, émaillage, etc.

Cuissons au four électrique, four à gaz pour le raku, raku nu, terre sigillée, four papier, etc.

Contact : Huguette LACKMAN, 085/511 399 ou 0495/497 239

Arts du cirque

Depuis plusieurs années, certains privilégiés de 4-12 ans ont le plaisir de s'initier aux Arts du Cirque à l'Espace des Templiers de Villers-le-Temple.

Par le jeu et des exercices variés, les enfants découvrent et s'approprient diverses techniques circassiennes (jonglerie, équilibre, théâtre,...). Ils évoluent aussi vers un spectacle de fin d'année haut en émotions et couleurs !

Les mercredis après-midi entre 13h30 et 16h30. Les horaires sont établis en fonction du nombre d'enfants et de leurs âges.

maxime.lorquet@gmail.com
0485/83.07.03 - www.ducirque.be

Ateliers Arts au Village

Art au Village, atelier de peinture, dessin, aquarelle, pastel.

Le vendredi
de 18 h 45 à 21 h 30

Saint-Séverin, salle communale, rue Engihoul
Places limitées.
Venez rejoindre une équipe sympa

Renseignements :
Yvette tél : 04.371.55.11 après 17 heures
e-mail : ettevygy@base.be

Visitez notre blog : http://artauvillage.skynetblogs.be/

Avec l'aide et le soutien de l'administration communale de Nandrin

Les Ateliers d'Arts Plastiques

Exposition de peintures des ateliers d'arts plastiques

Le week-end du 12 et 13 avril , les artistes des Ateliers d'arts plastiques, sous l'égide du «Royal Elan Fondation Ch. Blavier» ont eu le plaisir et la joie, de pouvoir exposer leurs œuvres réalisés pendant les deux dernières années académiques.

Cette exposition, s'est tenue dans la salle communale de St-Séverin entre 14 et 19 h le samedi, et le dimanche.

19 exposants, dont les deux professeurs diplômés, ont participé et présenté leurs œuvres devant un public nombreux, particulièrement intéressé, et très enthousiaste. La salle se prête particulièrement bien pour un tel évènement.

En cas d'envie , la visite de l'exposition pouvait se terminer pour chacun des visiteurs, par une dégustation, ou une collation au bar.

Nous rappelons, que les Ateliers d'arts plastiques accueillent, toute personne âgée de 14 ans et plus, tous les samedis après-midi entre 14 et 17h dans les locaux de l'ancienne école communale situés près du musée et de la bibliothèque .

L' année académique commence début septembre et se termine au mois de juin de chaque année .

Les inscriptions peuvent se faire aux N° de téléphone suivants : 085 511157 et ou 085 513546

Billard club Saint-Séverin

Un Champion de Belgique sacré à Nandrin

Le club local avait obtenu de la FRBB l'organisation de la finale du championnat de Belgique de la 1ère catégorie (210 points) au mode de la partie libre (moyenne de 10,70 à 20,00) à laquelle petit jeu rapproché et grande série sont nécessaires pour briguer un titre.
Cette finale regroupait 6 joueurs, chacun champion de leur région : Jean Himpe (Izegem), Marcel Dieu (Nivelles), Hedwig Vandenbussche (Vilvorde), Stef Vanhees (Anvers) et Françis Bosseloirs (Soumagne).
La lutte fut serrée entre Himpe, Vandenbussche et le jeune Vanhees (17 ans). Celui-ci démarra le dernier match en position de favori mais, par manque d'expérience à ce niveau, il ne put maîtriser ses nerfs à mi-match alors qu'il menait confortablement et laissa filer le titre à Vandenbussche, auteur de la meilleure série (127 points). Lors de ses 5 matchs de ce weekend, ce dernier réalisa 980 points en 62 reprises, c'est à dire une moyenne de 15,80 !
Une assistance bien fournie a pu voir du beau billard de haut niveau et la remise des prix a eu lieu en présence de notre bourgmestre, Mr. Michel Lemmens, qui a remis au vainqueur le trophée offert par la commune. Fait à signaler car peu courant en Wallonie : les discours d'ouverture et de clôture de cette finale ont été réalisés dans les 2 langues nationales aussi bien par les dirigeants du club que par le bourgmestre. Félicitations Messieurs car ceci a, entre autres, facilité les contacts entre toutes les personnes présentes (joueurs et spectateurs) et a permis l'installation d'une excellente ambiance lors de ce weekend.
Bravo au BC St-Severin pour cette organisation parfaite.

Deux jeunes nandrinois passionnés par un sport peu connu, le tir sportif.

Annaëlle Joassin, du loisir à la passion.

C'est à l'âge de 10 ans, en septembre 2011 qu'Annaëlle Joassin a débuté le tir à la carabine.
Pour Annaëlle, cette activité récréative est très vite devenue une passion. Elle pratique le tir de manière assidue avec le soutien de ses parents qui lui permettent d'évoluer dans différents clubs avec du matériel de plus en plus perfectionné.
En 2013, Annaëlle a remporté la plupart des concours dans la catégorie «Benjamins» auxquels elle a participé : Championnat provincial, régional et challenge de la province, Belgian Open air de St-Vith et rencontre France-Belgique à Roubaix.
Actuellement, Annaëlle se prépare physiquement pour son changement de catégorie en 2015. En effet, si à ce jour elle peut compenser le poids de son arme par un système gyrocible, ce ne sera plus le cas en 2015 dans la catégorie Cadet.

Tom Leroy, 10 ans, double champion de la province de Liège en tir à la carabine à air comprimé.

A l'âge de 8 ans, Tom a choisi son sport : le tir à la carabine. Cette décision a déclenché une hésitation chez ses parents car cette activité est méconnue et nécessite une arme! lls ont rapidement donné leur accord car, après renseignements, c'est un sport à part entière qui demande énormément de concentration, de précision, de maîtrise de soi, une bonne position et un bon mental.
C'est au Carabine Club Amay Thier (CCAT) que Tom fait ses débuts à raison d'une heure d'entraînement par semaine, d'abord sur cibles en carton situées à 10 mètres et maintenant sur cibles électroniques (nouvel équipement du club : 25 lignes). C'est aussi le club de Lionel Cox, médaillé d'argent aux jeux olympiques de Londres !
On peut dire que Tom a bien débuté dans ce sport puisque un an plus tard il était sacré champion de la province de Liège en catégorie « Poussins ».
Actuellement, il est double champion provincial, 2ème au championnat régional, champion du challenge de la province et 4ème au championnat de Belgique (sur 29 participants), toujours dans la catégorie « Poussins ».

Nouvelle législation « Pesticides » en Wallonie !

Pour répondre aux exigences européennes en matière de santé publique et de protection de l'environnement, votre commune en tant qu'utilisateur professionnel de produits phytopharmaceutiques (comme les herbicides) doit à partir du 1er juin 2014, s'inscrire dans un programme de réduction de ce type de produits jusqu'à ne plus en utiliser du tout pour le 31 mai 2019. Ce plan de réduction sera jalonné par une série d'interdictions à respecter dans le temps.
Notre commune a donc cinq ans pour modifier la manière dont elle entretient l'espace public et ses espaces verts. Il ne sera pas possible d'atteindre ces objectifs sans modifier quelque peu les pratiques actuelles.

Ce qui change dans votre commune !
Dès le 1er juin de cette année, plus aucun trottoir ou allée publique bordés par un caniveau, un filet d'eau ou un cours d'eau ne pourront être pulvérisés avec des herbicides ou autres produits phytopharmaceutiques.

Pour rappel, sur base du règlement général de police de notre commune (art. 105 et 106), chaque propriétaire ou locataire doit tenir en état de propreté le trottoir ou l'accotement jouxtant la maison qu'il occupe ou la propriété dont il a la jouissance à un titre quelconque. Cette même personne est tenue d'enlever la végétation croissant sur les trottoirs ou accotements longeant sa demeure ou sa propriété et de veiller à ce qu'ils soient constamment praticables. Cela implique dès lors que vous devrez également, chers citoyens, respecter l'interdiction de l'utilisation d'herbicides imposée à la commune pour assurer l'entretien des portions de trottoirs qui vous concernent.

Ce qui va changer pour vous en tant que citoyen !

Un premier grand pas sera de respecter l'interdiction au 1er juin 2014 touchant les trottoirs de notre commune et l'entretien que vous y pratiquez. N'hésitez pas à contacter nos services pour leur demander conseil.

Ensuite dès le 1er septembre 2014, si votre allée de garage, par exemple, est reliée à une collecte des eaux de pluie, ou si elle est bordée par un ruisseau, la nouvelle législation vous interdira d'utiliser des produits phytopharmaceutiques pour la pulvériser.

Ce qui va changer pour tous !

Dès le 1er septembre 2014, il s'agira de respecter des « zones tampons » sans pesticides. Cela signifie qu'une attention particulière sera à appliquer :

- aux terrains bordés par des trottoirs qui sont pourvus d'un filet d'eau par exemple : on ne pourra pas pulvériser à moins d'un mètre de celui-ci ;
- aux terrains bordés par un cours d'eau : on ne pourra pas pulvériser à moins de six mètres de celui-ci ;
- à ces deux mêmes types de terrains (bordés par un trottoir avec filet d'eau, ou bordés par un cours d'eau) s'ils comportent une pente de plus de 10 % : on ne pourra pas pulvériser à moins d'un mètre du haut de la pente.

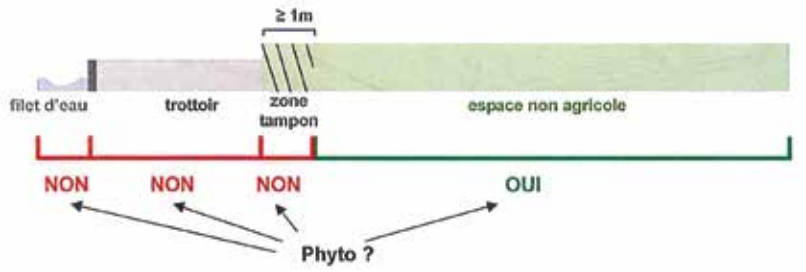

Sur le territoire de notre commune, vous verrez également poindre certains changements reflétant la manière différente dont nous allons gérer notre territoire. Certains espaces conserveront leur aspect horticole mais d'autres permettront un plus grand développement de la nature tout en faisant toujours l'objet d'une gestion de la part de nos services. Les méthodes utilisées pour désherber vont changer elles aussi afin de respecter progressivement l'interdiction du recours aux produits qui nous est imposée pour 2019.

Enfin, certaines modifications sur le terrain prendront du temps pour se mettre en place. Nous comptons dès lors sur votre patience et votre compréhension face à ces changements.

Ce qui est interdit (désherbant jusqu'au filet d'eau)

La vie sauvage emprunte aussi nos routes.

Nos bords de routes, même les plus étroits, peuvent être des espaces accueillants pour la vie sauvage.
Ils constituent un important réseau de milieux naturels offrant un habitat ou un refuge pour une grande variété d'espèces sauvages, animales ou végétales.

Dès cet été, nous allons pratiquer de façon expérimentale, sur certains tronçons de nos bords de routes, le « fauchage tardif », c'est-à-dire une pratique qui recommande de ne pas faire de fauche avant le 1er août ou le 1er septembre. Dès 2015, nous y serons d'ailleurs obligés dans le cadre du Plan Maya auquel la commune a adhéré.

La sécurité des usagers, notamment des piétons, reste primordiale. Ainsi, les accotements seront fauchés régulièrement, les endroits dangereux également (carrefours, tournants où la visibilité n'est pas optimale...). Seuls quelques tronçons qui représentent environ 7 kms de voirie communale seront traités en fauchage tardif.
Ils seront signalés par ce panneau :

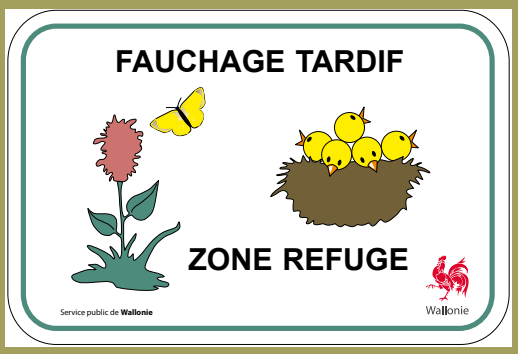

Plan Communal de Développement de la Nature

Ce mardi 27 mai, à la salle de Saint-Séverin, nous vous accueillions pour notre première réunion plénière du Plan Communal de Développement de la Nature.

Vous étiez une cinquantaine à y participer, citoyens motivés et enthousiastes à l'idée de mettre en œuvre des actions qui favorisent la biodiversité et l'accueil de la vie sauvage, soucieux de pratiquer une gestion "au naturel" des jardins et espaces verts.

Parmi vous, étaient représentées diverses associations ou institutions : le DNF, Natagora, le GAL Pays des Condruses, le CTA, les JNC, le PPNa, la société horticole, les écoles, des guides-nature, le CRIE de Modave, les amicales des pensionnés, l'unité scoute, les fabriques d'église, des comités de quartier, l'IDEN, Intradel, la CCATM ; de quoi envisager de belles collaborations.

Nous tenons à vous remercier pour votre présence mais surtout, pour votre participation active lors de la consultation citoyenne que nous avons organisée.

Que vous ayez participé à cette soirée ou non, vous êtes les bienvenus à notre seconde réunion plénière qui se tiendra

le 30 juin 2014, à 20h, à la salle de Saint-Séverin (rue d'Engihoul, 17)

Monsieur Eric MELIN (bureau d'études aCREA-Ulg) vous présentera son premier rapport sur l'étude du réseau écologique de Nandrin et une synthèse de la consultation citoyenne du 27 mai vous sera brièvement exposée.

Inscriptions souhaitées auprès de Mlle Lindsay Chapelle, coordinatrice locale au 085/51.94.78 ou via lindsay.chapelle@nandrin.be

Nandrin, la médaille de bronze du tri des déchets

Intradel a présenté en mars son rapport d'activité 2013 et Nandrin, avec une production moyenne de 76 kg de déchets ménagers résiduels (conteneurs gris) par an et par habitant, occupe la 3ème marche du podium. Nandrin est devancée par Anthisnes et Herve. Ces trois communes sont donc les communes qui jettent le moins en province de Liège.

C'est un succès qui revient à deux facteurs ; le comportement des habitants et le système de double conteneur pour lequel la commune de Nandrin a opté avec le soutien d'Intradel.

Toutefois il semble opportun d'expliquer, de préciser, que la gestion des déchets n'est pas épargnée par l'inflation et le coût de la vie et partant par l'environnement (sans mauvais jeu de mot) économique wallon, belge mais aussi international et que dès lors il arrive que le citoyen ressente, lui aussi, des répercussions financières.

En quelques mots. La région wallonne impose aux Intercommunales de respecter un « Coût vérité ». Montant qui doit être transparent et comme son nom l'indique, refléter la réalité du coût de traitement des déchets. En 2013, ce coût était de 52,57€ par an et par habitant ce qui représente à peine plus d'1€ par semaine. Dans ce coût, tous les services « Intradel » sont repris (collecte, traitement, accès aux recyparcs, valorisation…). Il est donc essentiel de continuer l'effort fourni. En effet, le coût est maîtrisé et le système à double conteneur produit ses effets sur la manière dont les déchets sont « produits » et triés.

En 2013, notre production moyenne de déchets organiques (conteneurs verts) a été de 24 kg par habitant. Ce bon résultat peut toutefois encore être amélioré. En effet, en 2014, le montant de votre taxe forfaitaire inclut la collecte et le traitement de 30 kg de déchets organiques. Nous vous encourageons dès lors vivement à en profiter en triant encore davantage vos déchets.

Des coûts maîtrisés et moins de déchets, c'est finalement au bénéfice de tous.

Afin de limiter les nuisances pour le voisinage, les bulles à verres du Tombeu ont été transférées sur le parking de l'Intermarché de Nandrin.

Notre commune autrefois et aujourd’hui

Au travers de cartes postales anciennes, datant le plus souvent du début du XXe siècle, et de photos d'aujourd'hui, cette rubrique nous montre l'évolution et les changements qu'ont connus certains sites et lieux de notre commune.

Depuis plus de 20 ans et grâce à la compréhension et l’aimable collaboration de plusieurs collectionneurs de cartes vues anciennes, j’ai rassemblé ces témoignages de notre passé.

Joseph Nandrin

C'est à Saint-Séverin que l'on peut découvrir le fleuron architectural de notre entité.
L'église romane du XIIème siècle trône en léger surplomb sur la place Félix GONDA (Bourgmestre de Saint-Séverin entre 1933 et 1966).
L'édifice est un splendide exemple du type dit « de Cluny ». Son style roman primitif est unique en Belgique.
A côté se trouve la maison claustrale qui avait vocation de presbytère.
Contiguë au presbytère, la ferme du prieuré possède toujours le porche dans l'axe duquel se découpe le clocher de l'église.
L'édifice recèle de magnifiques fonts baptismaux.
Face et derrière l'ensemble architectural, le paysage est agrémenté de pièces d'eau et d'arbres. Le plan d'eau de la place agrémente la vue et réfléchit l'image de la façade cachée par la végétation. Dans les années 1920 (date des cartes postales), l'étang avait vocation d'abreuvoir aux bovins.

Le soleil était présent, le 27 avril pour la deuxième balade organisée par le Royal Elan Fondation privée Christian Blavier.
A la découverte de la faune et de la flore du bord des routes et des champs, 80 personnes réparties en trois groupes ont sillonné la commune de Nandrin au départ du musée de la vie rurale Condruse.

Celui-ci avait ouvert ses portes permettant aux promeneurs de le visiter.

Dès à présent, nous vous fixons rendez-vous au printemps 2015 pour de nouvelles découvertes.

Marche Adeps du 30 mars 2014

organisée par l'Amicale des Pensionnés de Villers-le-Temple

Ce dimanche 30 mars 2014, nous organisions notre marche Adeps annuelle à l'Espace des Templiers de Villers-le-Temple, avec le soutien de l'Administration communale de Nandrin.

Cette année, nous avons eu l'occasion d'accueillir plus de 900 marcheurs. Jeunes, moins jeunes et amis canins étaient de la partie pour parcourir 5 – 7 – 10 – 15 ou 20 km, en grande partie dans les bois.

Nous vous invitons à nous rejoindre l'année prochaine afin de découvrir, redécouvrir et apprécier notre belle entité de Villers-le-Temple mais également pour profiter de notre restauration (boulets-frites, ravier de frites, soupe, sandwiches et tartes).

Notre comité a également le plaisir de vous convier à nos prochaines manifestations (dîner ou goûter) qui se dérouleront à la salle communale de Saint-Séverin (Rue d'Engihoul) les
28 juin, 30 août, 25 octobre et 6 décembre prochains.

Si vous souhaitez recevoir notre programme d'activités, vous inscrire ou pour tout autre information, vous pouvez joindre notre Président, M. Georges POUMAY au 0476/51.14.69 ou notre Vice-Président, M. Dany CHAPELLE au 0495/80.47.34

!! Au plaisir de vous rencontrer prochainement !!

L'Amicale des Pensionnés de Villers-le-Temple

État-civil

Naissances	
STRIJCKMANS Edith	21/02/2014
STRIJCKMANS Simon	21/02/2014
PETITJEAN Chloé	24/02/2014
CLOSSET Gaël	04/03/2014
MAROTTE Théo	07/03/2014
HERBIET Noa	15/03/2014
GEORGES Amandine	12/03/2014
DECLERCQ Hugo	25/03/2014
LECLERCQ Nathan	29/03/2014
CAPEL Anna	30/03/2014
CHARLIER Eléa	20/04/2014
ANTOINE-MOUSSIAUX Eloïse	22/04/2014
OUAICH Zakaria	06/05/2014
DUPONT Théa	05/05/2014

Mariages	
BARTSCH Sébastien et PREUD'HOMME Laurence	14/03/2014
GHYSE Benoît et MASSCHELEIN Magali	22/03/2014
MALVAUX Ludovic et SABATEL Céline	03/05/2014
RENNEAU Francis et DEFOIN Joëlle	17/05/2014
CYPERS Gérald et COLLIENNE Berengere	24/05/2014

Décès	
SCHUTZ Nicolaus	02/04/1929 – 05/03/2014
DUMOULIN Jean-Claude	29/06/1944 – 10/03/2014
CABAY Sabine	14/03/1933 – 01/03/2014
WILLEMART Marie	25/02/1911 – 04/03/2014
GORAL Jan	29/10/1949 – 08/03/2014
SOUVERYNS Dominique	21/03/1954 – 10/04/2014
PEETERS Clémentine	31/03/1934 – 17/04/2014
TOMBALLE Raphaël	21/09/1987 – 27/04/2014
DOSSOGNE Lucie	16/05/1934 – 01/05/2014
KOENER Arlette	09/04/1939 – 02/05/2014
FOUILLIEN Nadine	20/06/1957 – 09/05/2014

DON DE SANG, DON DE VIE

Nandrin Ecole St Martin
rue de la Rolée 4
jeudi 18/09/2014 de 16h00 à 19h00

Neuville Ecole Communale
rue Ry Chéra
mercredi 10/09/2014 de 17h00 à 19h30

www.transfusion.be

0800 92 245

Photomaton au service population

Vous pouvez depuis peu réaliser vos photos pour cartes d'identité, permis de conduire et passeports pour le prix de 5€ dans le photomaton installé dans les locaux de l'administration Place Ovide Musin.

La publication « Carrefour » trimestrielle est le bulletin communal de la commune de Nandrin, éditée à 2800 exemplaires et distribuée par la Poste dans 2498 boîtes aux lettres.
Bureau de dépôt : Nandrin
Éditeur responsable : Administration communale de Nandrin. Place Ovide Musin 1 - 4550 Nandrin

Comité de rédaction :
Michel Lemmens, bourgmestre
Anne de Potter, échevine
Pierre Jamaigne, directeur général
Olivier Hermia, chargé de communication
contact : olivier.hermia@nandrin.be - 085/24.18.60

Imprimé sur papier recyclé

Agenda

Juillet	
3	Bibliobus
5	au 8 Fête locale à Saint-Séverin
6	Festival « Festimix » (voir page 15) Barbecue PPNa, local « Philippe »
14	Bibliobus
17	Bibliobus
18	au 4 août plaines de vacances à l'Espace des Templiers (voir page 12)
21	Fermeture de l'Administration communale (Fête nationale)
22	Fermeture des recyparcs
27	Manifestations patriotiques à Villers-le-Temple
26	Repas annuel du Tennis Club de Nandrin à la salle de Saint-Séverin
25	au 28 Fête locale à Villers-le-Temple
28	Bibliobus
Août	
7	Bibliobus
9	au 10 Festival « Les Estivales de Nandrin » (voir page 15)
3	Dîner de l'Amicale des pensionnés de Villers-le-Temple, à Saint-Séverin
11	Bibliobus
12	Bibliobus
15	Fermeture de l'Administration communale (Assomption) Fermeture des recyparcs
18	au 31 plaines de vacances à l'Espace des Templiers
21	Bibliobus
25	Bibliobus
30	Repas de l'Amicale des Pensionnés de Villers-le-Temple à Saint-Séverin
Septembre	
1	Petit-déjeuner du comité scolaire de Saint-Séverin, à Saint-Séverin
4	Bibliobus
6	Repas des pensionnés de Nandrin, à Saint-Séverin
8	Bibliobus
10	Dons de sang à Neupré (voir page 26)
11	Réunion Plan Communal de Développement de la Nature (PCDN) à Saint-Séverin
13	et 14 Journées du Patrimoine (voir page 28)
13	Dîner des fêtes de Wallonie des pensionnés de Nandrin à Saint-Séverin
19	Bibliobus
18	Dons de sang à Nandrin (voir page 26)
18	Bibliobus
20	Festival de Jazz (voir page 15)
21	« Saint-Séverin musique classique », à l'église Saints Pierre & Paul de Saint-Séverin
22	Bibliobus
22	et 23 Mammobile (voir ci-contre)
27	et 28 Festival de chorales de l'Elan Vocal, à l'Espace des Templiers
28	Comité de jumelage de Saint-Séverin, à Saint-Séverin
28	Ciné-Club (PCS-CPAS) à la Nandrinoise

Cancer du sein Prévention

Le service de dépistage mobile de la Province de Liège sera dans notre commune les 22 et 23 septembre avec le Mammobile.

Rendez-vous obligatoire au 04/237.94.84

Celui-ci propose aux femmes dès 40 ans un dépistage **gratuit** du cancer du sein. Chaque année, 9000 femmes sont touchées par le cancer du sein, ce dernier est le cancer féminin le plus fréquent. Si vous êtes sensibilisée, rendez-vous à :

- **Villers-Le-Temple**
  Place Baudouin 1er
  Lundi 22 septembre
  de 9h00 à 12h00, 13h00 à 17h30, 18h00 à 20h00.

- **Nandrin**
  Place Ovide Musin
  Mardi 23 septembre
  de 9h00 à 12h00, 13h00 à 17h30, 18h00 à 20h00.

L'Office de la Naissance et de l'Enfance est l'organisme de référence de la Fédération Wallonie Bruxelles pour toutes les questions relatives à l'enfance, aux politiques de l'enfance, à la protection de la mère et de l'enfant, à l'accompagnement médico-social de la (future) mère et de l'enfant, à l'accueil de l'enfant en dehors de son milieu familial et au soutien à la parentalité.

Le car ONE sera présent tous les 1er et 4ème mercredis du mois place Arthur Botty à Nandrin.

Rendez-vous obligatoire au 0499/572.651
du lundi au mercredi de 9h à 15h

La commune de Nandrin, les écoles et le musée communal de la vie rurale

(Le Royal Élan fondation privée Christian Blavier)

Journées du patrimoine 2014
13, 14 & 15 septembre

Exposition : faits de guerre

Par le musée et le Royal Élan fondation privée Christian Blavier

Exposition des écoles : La perception des conflits à travers le dessin

dans les salles Sprumont / Philippe et au musée rue du Presbytère

Exposition : Humanité en guerre

L'humanité en guerre est un compte rendu photographique de la guerre ces 150 dernières années. De la guerre américaine de Sécession jusqu'aux conflits du début du XXIe siècle, l'objectif du photographe a toujours été présent, captant des élans personnels de courage, de dignité, de défi et d'espoir, au milieu de la douleur et de la souffrance. Ces photos sont pour nous tous une incitation à faire preuve d'humanité.
Exposition prêtée par le Comité international de la Croix Rouge de Genève

Dans la salle la Nandrinoise - Place Ovide Musin

Circuit du souvenir

visite en car de différents lieux commentés par les associations patriotique de Nandrin.

Inauguration le 13/09
Salle la Nandrinoise - 11h

Appel à participation et témoignages

« Faits de guerre »

Nous faisons appel à vos souvenirs et archives.

Si vous possédez des témoignages originaux sous forme matérielle ou intellectuelle, des images, des objets, des lettres, photos, cartes postales, journaux... concernant une des 2 guerres mondiales, nous serions heureux de pouvoir en disposer pour reproduction ou exposition lors des festivités du patrimoine à Nandrin.

Vous pouvez dès lors prendre contact avec l'administration communale de Nandrin
Nadine Poncelet : 085/51 94 95
administration@nandrin.be

ICRC